

2008/728 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'ACHAT DE DROITS DE DIFFUSION D'UNE SERIE DE FILMS INTITULEE "LES YEUX DE LA DECOUVERTE (EYEWITNESS)" (DIRECTION DE L'EDUCATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 26 septembre 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Cap Canal, la chaîne de télévision éducative élaborée en partenariat par la Ville de Lyon et l'Education Nationale propose sur son antenne des programmes de télévision à l'attention des enfants et de ceux qui les aident à grandir.

Afin d'élaborer sa grille de programmes Cap Canal achète des œuvres audiovisuelles à des sociétés de production audiovisuelle.

Sur proposition de la société Beyond, Cap Canal souhaite acheter les droits de diffusion sur son antenne d'une série de films documentaires de 40 x 30 minutes intitulée «Les yeux de la découverte (Eyewitness)» destinée aux enfants à partir de 7 ans.

«Les yeux de la découverte» est une série de films documentaires qui propose une étude complète de sujets scientifiques concernant la biologie animale, végétale, la géologie, l'astronomie. Elle apporte quelques précieux éléments de réponse à notre questionnement sur "les choses de la vie".

Cap Canal achète des droits de diffusion non exclusifs de cette série pour une durée de 2 ans ».

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de sa Commission Education – Petite Enfance ;

### **DELIBERE**

1 – La convention d'achat de droits de diffusion de la série «Les yeux de la découverte (Eyewitness)» susvisée, établie entre la Ville de Lyon et la Société Beyond, est approuvée.

2 – M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

3 – La dépense totale de 16 100 € net sera prélevée pour 16 000 € net sur la nature 651, fonction 213, programme ENV, opération CANAL, ligne de crédit 5837 et pour 100 € net sur la nature 6188, fonction 213, programme ENV, opération CANAL, ligne de crédit 5825.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. FOURNEL